

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/07/2024 - 35548 - 2012 B 08313 - 789 791 464 - Ceva Logistics Ground & Rail
France

GEFCO FRANCE SAS

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2023

DocuSigned by:

Alessandro PALLETTI

38CFFB44B792422...

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT	5

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	10
NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES	11
NOTE 2 - NOTES SUR LE BILAN	15
NOTE 3 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	21
NOTE 4 - AUTRES INFORMATIONS	23

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF	Montants bruts	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
<i>En milliers d'euros</i>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	17,70	8,42	9,28	6,82
Fonds commercial	119,43	119,43		
Autres immobilisations incorporelles	9,33		9,33	9,33
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	5,66		5,66	5,17
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	13 198,24	12 760,37	437,86	703,73
Constructions	27 800,64	27 713,81	86,83	219,36
Installations techniques, matériel et outillage	108 430,14	103 577,39	4 852,76	5 786,39
Autres immobilisations corporelles	49 985,56	42 153,69	7 831,87	8 667,94
Immobilisations en cours	2 659,33		2 659,33	1 895,73
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	12 429,04		12 429,04	9 629,04
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	9 175,62	2 000,97	7 174,65	7 212,32
Autres immobilisations financières	2 025,37		2 025,37	2 253,23
ACTIF IMMOBILISE	225 856,06	188 334,08	37 521,97	36 389,05
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	365,56		365,56	496,97
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	41 432,12	413,35	41 018,77	4 321,10
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	292 251,26	6 839,78	285 411,48	306 632,71
Autres créances	128 574,59	605,08	127 969,52	162 609,48
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	251,39		251,39	2 862,54
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 620,21		3 620,21	1 903,25
ACTIF CIRCULANT	466 495,14	7 858,21	458 636,93	478 826,05
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	20,19		20,19	22,34
TOTAL ACTIF	692 371,39	196 192,29	496 179,09	515 237,44

BILAN - PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
<i>En milliers d'euros</i>		
Capital social ou individuel (dont versé : 6 002,13)	6 002,13	6 002,13
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 661,73	6 661,73
Réserve légale	600,21	600,21
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	46 605,97	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	28 803,11	66 605,97
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 158,95	1 910,61
CAPITAUX PROPRES	89 832,10	81 780,66
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	6 906,00	7 521,36
Provisions pour charges	24 513,17	33 985,70
PROVISIONS	31 419,16	41 507,06
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0,06
Emprunts et dettes financières divers	1 766,54	1 634,68
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	268 776,78	283 528,73
Dettes fiscales et sociales	57 171,99	65 968,01
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	309,18	308,34
Autres dettes	46 875,89	40 428,83
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6,96	39,23
DETTES	374 907,33	391 907,88
Ecart de conversion passif	20,50	41,84
TOTAL PASSIF	496 179,09	515 237,44

COMPTE DE RESULTAT	France	Exportations et liv. intracomm.	31/12/2023	31/12/2022
<i>En milliers d'euros</i>				
Ventes de marchandises	5 057,17	62,56	5 119,73	7 190,19
Production vendue de biens	168,19		168,19	355,24
Production vendue de services	901 710,23	641 065,15	1 542 775,39	1 708 498,44
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	906 935,59	641 127,71	1 548 063,30	1 716 043,87
Production immobilisée			12,50	7,63
Subventions d'exploitation			23 107,14	23 920,80
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			238,42	4 396,07
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 571 421,36	1 744 368,36
Achats de marchandises			7 740,48	7 084,63
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 574,05	12 470,14
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			3 199,73	-1 087,88
Autres achats et charges externes			1 314 055,76	1 440 068,86
Impôts, taxes et versements assimilés			7 295,31	9 875,98
Salaires et traitements			93 227,32	95 375,60
Charges sociales			38 484,83	40 554,06
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 639,61	4 794,97
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 158,73	10 616,31
Dotations aux provisions			454,53	725,78
Autres charges			59 808,05	57 950,42
CHARGES D'EXPLOITATION			1 546 638,42	1 678 428,87
RESULTAT D'EXPLOITATION			24 782,93	65 939,49
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			9 158,16	6 726,26
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 938,97	331,96
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			385,81	5 149,58
Différences positives de change			145,60	1 314,65
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			11 628,53	13 522,46
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			468,63	333,77
Intérêts et charges assimilées			132,95	40,89
Différences négatives de change			1 004,50	912,66
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 606,08	1 287,32
RESULTAT FINANCIER			10 022,45	12 235,14
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			34 805,38	78 174,62

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022
<i>En milliers d'euros</i>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8,06	591,52
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30,87	1 490,18
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	11 933,21	15 460,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 972,14	17 541,87
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 944,53	9 720,14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	330,00	230,21
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 018,69	809,36
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 293,22	10 759,72
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 678,92	6 782,15
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	4 609,15	5 138,46
Impôts sur les bénéfices	5 072,05	13 212,34
BENEFICE OU PERTE	28 803,11	66 605,97

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le total est de 496 179,09 milliers d'euros, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 28 803,11 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les pages, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

PREAMBULE

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Suite au contrat d'apport de titres signé le 27 novembre 2023 entre GEFCO SA et CEVA CORPORATE SERVICES SAS, GEFCO FRANCE SAS est désormais filiale à 100% de la société CEVA CORPORATE SERVICES.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, GEFCO FRANCE SAS est membre du groupe d'intégration fiscale, dont CMA CGM SA est la tête de groupe.

Le résultat fiscal bénéficiaire de GEFCO FRANCE SAS est reporté sur le résultat global du groupe au 31 décembre 2023.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux dispositions contenues dans le Plan Comptable Général (Règlement ANC n° 2014-03 mis à jour par le Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les logiciels créés sont immobilisés et amortis suivant leur durée d'utilité.

Un amortissement dérogatoire est constaté pour une valeur égale aux dépenses inscrites à l'actif non encore amorties, garantissant ainsi la neutralité fiscale sur l'exercice.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976, qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale.

Conformément à la réglementation applicable à compter du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation et non plus sur leur durée d'usage. L'écart entre les deux méthodes de calcul fait l'objet d'un amortissement dérogatoire garantissant la neutralité fiscale sur l'exercice. Depuis le 1er janvier 2005, la méthode prospective a été appliquée.

Durées d'utilisation**- Logiciels créés ou acquis**

. Progiciels standards	12 ans linéaire
. Logiciels exploitation	8 ans linéaire
. Communication /dédiés clients	4 ans linéaire

- Agencements et aménagements des terrains

. Voiries et espaces verts	10 ans linéaire
. Autres	20 ans linéaire

- Constructions

. Habitations	40 ans linéaire
. Siège social	33 1/3 ans linéaire
. Constructions lourdes	25 ans linéaire
. Constructions spécifiques	20 ans linéaire
. Constructions légères	10 ans linéaire
. Installations, agencement, aménagements des constructions	10 ans linéaire

- Matériel de manutention

. Transpalettes	4 ans linéaire
. Chariots élévateurs	6 ans 2/3 linéaire
. Socles	9 ans linéaire
. Autres	6 ans 2/3 linéaire

- Installations spécifiques

10 ans linéaire

- Matériel et outillage

10 ans linéaire

- Matériel ferroviaire

. Wagons	18 ans linéaire
. Modifications wagons	10 ans linéaire

- Matériel de transport

. Tracteurs, camions	5 ans Dégressif
. Remoques, semi-remorques	6 ans 2/3 Dégressif

- Matériel automobile léger

4 ans linéaire

- Matériel de bureau

10 ans linéaire

- Matériel informatique

. Gros ordinateurs	4 ans linéaire
. Autres matériels	3 ans linéaire

- Mobilier

10 ans linéaire

- Support manutention

4 ans linéaire

1.2. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût net d'acquisition, diminué des éventuelles dépréciations.

Une dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée le cas échéant pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie actualisées ou les multiples comparables.

Les frais d'acquisition des titres sont amortis sur une durée de cinq ans.

Les autres immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'il existe un risque de perte de valeur.

1.3. Prêts et créances rattachées à des participations

Les prêts figurent au bilan pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe un risque de non-recouvrement de ces prêts.

1.4. Stocks

Les stocks de pièces pour transformation de véhicules et les stocks d'emballages sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré et la dépréciation est calculée au cas par cas.

1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.6. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les actifs de trésorerie sont comptabilisés à leur valeur historique d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, elle ne peut être retenue comme valeur au bilan. Dans le cas contraire, la moins-value latente éventuelle donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

Les VMP sont comptabilisées à leur valeur d'achat et cédées suivant la valeur FIFO (premier entrée-premier sortie).

1.7. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes. Elles sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précis quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle une estimation ne peut pas être établie de manière fiable, font l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

Focus sur les provisions pour grosses réparations : Les charges de révisions programmées des wagons porte-voitures font l'objet de provisions réactualisées chaque année de façon à en étaler la charge sur chacun des exercices de la période comprise entre deux échéances.

1.8. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

1.9. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Une provision pour risque de change est constatée pour les pertes de change latentes.

2.0. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du service de transport est comptabilisé suivant la méthode fondée sur les « inputs », c'est-à-dire en utilisant un pourcentage d'avancement de chaque obligation de performance (qui consiste dans le transport de marchandises, de leur point de départ à leur point d'arrivée) sur la base des coûts encourus à la date d'arrêté des comptes.

NOTE 2 - NOTES SUR LE BILAN

2.1. Immobilisations

<i>En milliers d'euros</i>	Début d'exercice	Augmentations	Dt transferts	Diminutions
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles	148,03	4,09		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	148,03	4,09		
Terrains	13 198,24			
Constructions sur sol propre	101,31			
Constructions sur sol d'autrui	10 727,48			
Constr. install. générales, agencements, aménagements	16 971,86			
Install. techniques, matériel et outillage industriels	108 600,97	245,53	245,53	416,36
Installations générales, agencements, aménag. divers	24 765,29	1 436,99	1 409,96	423,19
Matériel de transport	473,79			9,90
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 731,66	73,81	73,81	44,98
Emballages récupérables et divers	14 982,09			
Immobilisations corporelles en cours	1 895,73	2 536,94		1 773,34
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	200 448,40	4 293,27	1 729,30	2 667,76
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	9 629,04	2 800,00		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	11 450,05	441,54		690,60
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 079,09	3 241,54		690,60
TOTAL IMMOBILISATIONS	221 675,52	7 538,89	1 729,30	3 358,36

<i>En milliers d'euros</i>	Dt cessions	Dt mises au rebut	Dt transferts	Fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Autres postes immobilisations incorporelles				152,12
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				152,12
Terrains				13 198,24
Constructions sur sol propre				101,31
Constructions sur sol d'autrui				10 727,48
Constr. install. générales, agencements, aménagements				16 971,86
Install. techniques, matériel et outillage industriels	123,89	292,47		108 430,14
Installations générales, agencements, aménag. divers		423,19		25 779,08
Matériel de transport	9,90			463,89
Matériel de bureau, informatique, mobilier		44,98		8 760,49
Emballages récupérables et divers				14 982,09
Immobilisations corporelles en cours		44,04	1 729,30	2 659,33
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	133,79	804,68	1 729,30	202 073,91
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				12 429,04
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				11 200,99
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				23 630,03
TOTAL IMMOBILISATIONS	133,79	804,68	1 729,30	225 856,06

Le 27 décembre 2023, la société GEFCO FRANCE a souscrit à l'augmentation de capital de la société GEFCO CONTRACT LOGISTIC OUEST pour un montant de 2 800,00 milliers d'euros par apport en numéraire.

2.2. Amortissements

<i>En milliers d'euros</i>	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement Autres immobilisations incorporelles	7,28	1,14		8,42
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7,28	1,14		8,42
Terrains	12 494,50	265,87		12 760,37
Constructions sur sol propre	101,31			101,31
Constructions sur sol d'autrui	10 607,91	67,15		10 675,06
Constructions installations générales, agencements, aménagements	16 872,07	65,38		16 937,45
Installations techniques, matériel et outillage industriels	102 814,58	1 166,92	404,11	103 577,39
Installations générales, agencements et aménagements divers	17 191,45	1 439,08	149,50	18 481,03
Matériel de transport	453,17	11,22	9,90	454,49
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 299,81	115,38	44,96	8 370,24
Emballages récupérables, divers	14 340,45	507,47		14 847,92
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	183 175,26	3 638,47	608,47	186 205,26
TOTAL AMORTISSEMENTS	183 182,54	3 639,61	608,47	186 213,68

<i>En milliers d'euros</i>	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionn.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionn.	
Frais d'établiss. Autres incorp.							
INCORPORELL.							
Terrains							
Constructions :							
- sol propre							
- sol d'autrui							
- installations							
Install. techniq.		101,76			11,73		90,04
Install. général.							
Mat. de transp.		0,37			473,70		-473,33
Mat. de bureau		17,93			27,09		-9,16
Emball. récup.		19,93			379,14		-359,21
CORPORELLES		140,00			891,66		-751,66
Frais d'acq. titres							
TOTAL		140,00			891,66		-751,66

2.5. Créances et dettes

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	9 175,62	440,76	8 734,86
Autres immobilisations financières	2 025,37		2 025,37
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Clients douteux ou litigieux	2 796,42	2 796,42	
Autres créances clients	289 454,84	289 454,84	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2,17	2,17	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	23 772,16	23 772,16	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	558,21	558,21	
Groupe et associés	80 302,96	80 302,96	
Débiteurs divers	23 939,08	23 939,08	
Charges constatées d'avance	3 620,21	3 620,21	
TOTAL CREANCES	435 647,05	424 886,82	10 760,23
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	394,87		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	416,07		
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>En milliers d'euros</i>	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine					
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		1 766,54	309,05	1 457,49	
Fournisseurs et comptes rattachés		268 776,78	268 776,78		
Personnel et comptes rattachés		20 407,05	20 407,05		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		10 556,14	10 556,14		
Etat : impôt sur les bénéfiques					
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		24 382,41	24 382,41		
Etat : obligations cautionnées					
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		1 826,38	1 826,38		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		309,18	309,18		
Groupe et associés		3 022,09	3 022,09		
Autres dettes		43 853,80	43 853,80		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		6,96	6,96		
TOTAL DETTES		374 907,33	373 449,84	1 457,49	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		426,71			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		294,86			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					

2.6. Composition du capital social

Le capital social est composé de 600 213 actions ordinaires d'une valeur unitaire de 10 euros.

2.7. Tableau de variation des capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Résultat de l'exercice	Autres	31/12/2023
Capital social	6 002,13					6 002,13
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 661,73					6 661,73
Réserve légale	600,21					600,21
Autres réserves	-	46 605,97				46 605,97
Report à nouveau	-					0,00
Résultat de l'exercice (+ bénéfice - perte)	66 605,97	-46 605,97	-20 000,00	28 803,11		28 803,11
Provisions réglementées	1 910,61				-751,66	1 158,95
Capitaux propres	81 780,66	-	-20 000,00	28 803,11	-751,66	89 832,10

2.8. Produits à recevoir et charges à payer

Au 31 décembre 2023, les produits à recevoir et les charges à payer, inclus dans les postes du bilan, sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Produits à recevoir		
Clients - Produits non encore facturés	70 625,83	77 227,64
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	13 830,96	8 555,56
Etat produits à recevoir	558,16	518,73
Divers - Produits à recevoir	-	-
TOTAL	85 014,95	86 301,92

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Charges à payer		
Emprunts et dettes financières divers	45,20	4,00
Fournisseurs - Factures non parvenues	162 568,11	193 312,40
Clients - Avoirs à établir	30 213,99	26 516,30
Dettes fiscales et sociales	27 266,71	31 691,16
TOTAL	220 094,01	251 523,86

2.9. Ecarts de conversion clients / fournisseurs

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Ecart de conversion actif : perte latente		
Clients	7,95	2,74
Fournisseurs	12,25	19,60
TOTAL	20,19	22,34
Ecart de conversion passif : gain latent		
Clients	1,76	2,95
Fournisseurs	18,74	38,90
TOTAL	20,50	41,84

2.10. Charges et produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2023, les charges et les produits constatés d'avance se décomposent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	3 620,21	6,96

Les charges constatées d'avance concernent principalement les loyers et les charges locatives du 1^{er} trimestre 2024 pour 2 579,69 milliers d'euros et des prestations informatiques pour 1 016,45 milliers d'euros.

NOTE 3 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. Chiffre d'affaires et produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit comme suit :

Par secteur d'activité

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Ventes transports "affrètement"	552 178,56	545 517,49
Ventes transports "groupage"	200 880,41	180 625,00
Ventes transports "international" et "national"	105 437,43	164 673,21
Ventes transports "voitures"	509 970,00	644 405,65
Services accessoires aux transports	42 622,10	47 027,27
Produits et activités annexes et ventes de marchandises	136 974,82	133 795,24
TOTAL	1 548 063,30	1 716 043,87

Par marché géographique

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
France	906 935,59	915 774,07
Hors France	641 127,71	800 269,80
TOTAL	1 548 063,30	1 716 043,87

3.2. Produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel de l'exercice est composé des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Produits	Charges	Solde
Amortissements dérogatoires	891,66	-140,00	751,66
Plus et moins-values de cession ⁽¹⁾	30,87	-330,00	-299,12
Provisions autres charges de personnel	54,35	-66,70	-12,35
Coûts de restructuration - personnel ⁽²⁾	9 820,32	-6 449,78	3 370,54
Coûts de restructuration - structures sites ⁽²⁾	-	-	0,00
Produits/charges exceptionnels sur ex. antérieurs	6,45	-69,59	-63,14
Produits/Charges exceptionnels divers	-	-425,15	-425,15
Provisions litiges et charges	1 168,49	-812,00	356,49
TOTAL	11 972,14	-8 293,22	3 678,92
⁽¹⁾ Dont mise au rebut rebranding GEFCO	-	-308,60	
⁽²⁾ PSE PHOENIX et PLIP LE HAVRE	9 820,32	-6 449,78	

3.3. Transferts de charges

Des transferts de charges ont été comptabilisés pour 10 831,64 milliers d'euros au cours de l'exercice et se répartissent ainsi :

- Refacturations litiges d'exploitation : 4 613,52 milliers d'euros,
- Autres refacturations d'exploitation : 1 078,46 milliers d'euros,
- Refacturations de fonctionnement : 4 884,11 milliers d'euros,
- Indemnités journalières et congés formation : 255,54 milliers d'euros.

3.4. Impôts sur les bénéfices

<i>En milliers d'euros</i>	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	34 805,38	5 500,63	29 304,75
Résultat exceptionnel	3 678,92	-428,58	4 107,50
Participation des salariés	-4 609,15		-4 609,15
TOTAL	33 875,15	5 072,05	28 803,11

Au 31 décembre 2023, GEFCO FRANCE SAS a réalisé un bénéfice fiscal.

NOTE 4 - AUTRES INFORMATIONS

4.1. Engagements financiers

Au 31 décembre 2023, les engagements donnés et reçus sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Engagements sur locations	71 811,00	50 295,00
Engagements sur acquisitions d'immobilisations	394,00	531,00
Engagements pour ventes : avals, cautions, garanties données	187,50	225,00
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	72 392,50	51 051,00

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Engagements divers (baux, TP, opérations diverses, transit)	52 204,00	48 064,00
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	52 204,00	48 064,00

4.2. Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Les évaluations fiscales dérogatoires, pratiquées dans l'exercice, sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net de l'exercice	28 803,11	66 605,97
Impôts sur les bénéfices et contribution sociale	-5 072,05	-13 212,34
Résultat avant impôts	33 875,15	79 818,31
Variation des provisions réglementées		
. Provision pour investissement		
. Provision spéciale de réévaluation		
. Amortissements dérogatoires	751,66	909,81
Résultat avant impôts hors évaluations fiscales dérogatoires	33 123,49	78 908,50

4.3. Dette future d'impôts

GEFCO FRANCE SAS ne comptabilise pas d'impôts différés dans les comptes sociaux.

Au 31 décembre 2023, la Société présente un actif d'impôts différés de 4 150,71 milliers d'euros se décomposant comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Allègement Dette Future d'Impôts		
- Provision pour restructuration	5 028,87	9 936,91
- Participation des salariés	4 609,15	5 228,35
- Créances douteuses	3 669,97	3 228,60
- Provision pour dépréciation prêts 1% et provision 0,40%	2 225,19	2 140,22
- C3S	703,21	1 528,62
- Autres provisions	995,00	1 467,00
Total	17 231,38	23 529,70
Impôts au taux de 25,0 %	4 307,85	5 882,00
Contributions complémentaires de 3,3%	142,16	194,00
<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Accroissement Dette Future d'Impôts		
- Amortissements Dérogatoires	1 158,95	1 910,61
Total	1 158,95	1 910,61
Impôts au taux de 25,0 %	289,74	478,00
Contributions complémentaires de 3,3%	9,56	16,00
ALLEGEMENT NET	4 150,71	5 582,00

4.4. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de Direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.5. Effectifs moyens

<i>Nombre moyen d'ETP</i>	Effectifs 2023
Cadres	457
Etam	731
Employés	349
Conducteurs	161
Ouvriers	518
TOTAL	2 217

4.6. Société mère consolidante

Les comptes de GEFCO FRANCE SAS sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de CMA CGM SA, boulevard Jacques Saadé, 4 quai d'Arenc, 13235 Marseille Cedex 02.

GEFCO FRANCE SAS bénéficie de l'exemption de l'établissement et de la publication de comptes consolidés conformément à l'article L233-17 du code de commerce. En effet, les comptes de la société GEFCO FRANCE et de l'ensemble de ses filiales sont consolidés dans les comptes de GEFCO SA, dont le siège est en France et qui publie et met à disposition ses comptes certifiés dans les délais prévus par le code de commerce.

Les honoraires des commissaires aux comptes sont mentionnés dans l'annexe consolidée de CMA CGM SA.

4.7. Engagements en matière de compléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite

La société GEFCO FRANCE accorde à ses salariés des indemnités de départ à la retraite et leur garantit, sous certaines conditions, un niveau minimum de retraite.

Au 31 décembre 2023, la valeur actuelle estimée de la partie courue des prestations futures s'élève à 12 041,01 milliers d'euros et n'a pas fait l'objet de provision. Ce montant est couvert à hauteur de 566,49 milliers d'euros par des versements dans des fonds externes.

Les principales hypothèses retenues sont un taux d'actualisation de 3,25 % et un taux d'inflation de 2,00%.

La table de mortalité utilisée : TGHF05.

L'âge de départ à la retraite des salariés est compris entre 64 et 67 ans.

4.8. Filiales et participations

Au 31 décembre 2023, le montant du poste « titres de participations » s'élève à 12 429,04 milliers d'euros et correspond aux participations de la société GEFCO FRANCE dans le capital de ses 6 filiales :

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Nombre de parts	Prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés sur l'exercice
G2F, Gefco Fleet Facilities SAS SIREN 880155734	1,00	1,00	1,00	100	-	17 024,75	606,05	-
Gefco Automotive Services SAS SIREN 813024429	1,00	1,00	1,00	100	-	40 580,51	3 686,11	-
Gefco Forwarding France SARL SIREN 302304373	1 000,49	5 017,04	5 017,04	1 000 490	-	64 263,71	2 516,93	9 158,16
Ceva Finished Vehicle Logistics Liner SAS SIREN 821543147	4 550,00	4 550,00	4 550,00	455 000	-	28 374,67	3 098,87	-
CEVA 2024 SAS SIREN 833672447	10,00	10,00	10,00	1 000	-	9 125,24	132,85	-
Gefco Contract Logistic Ouest SAS SIREN 840716682	1 650,00	2 850,00	2 850,00	165 000	-	8 733,89	-908,90	-
TOTAUX	7 212,49	12 429,04	12 429,04		-	168 102,77	9 131,90	9 158,16

4.9. Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Néant

CEVA Logistics Ground & Rail France
Société par actions simplifiée au capital de 6.002.130 Euros
Siège social : 15 Boulevard Charles de Gaulle, Bâtiment C – 3^{ème} étage C1 & C2
92700 COLOMBES
RCS NANTERRE 789 791 464
SIRET 789 791 464 00991

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 20 JUIN 2024

La soussignée, **CEVA CORPORATE SERVICES**, Société par Actions Simplifiée au capital social de 465 195 511 euros, ayant son siège social 10 Place de la Joliette, 13002 Marseille 2e Arrondissement (France), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 917 745 945, représentée par Monsieur Gaultier De la Rochebrochard d'Auzay,

Agissant **en qualité d'Associé unique** de la Société **CEVA Logistics Ground & Rail France**, Société par actions simplifiée au capital de 6.002.130 Euros dont le siège social est situé 15 Boulevard Charles de Gaulle, Bâtiment C 3^{ème} étage C1 & C2 - 92700 COLOMBES, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 789 791 464,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- l'inventaire de l'actif et du passif de la société arrêté au 31/12/2023 ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport d'activité,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice ;
- et le texte des décisions proposées.

Après avoir constaté que les mêmes documents avaient été communiqués au Commissaire aux Comptes et au mandataire du Comité Social et Economique (CSE),

Décide d'adopter les décisions suivantes relatives à :

- l'approbation des états financiers pour l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le quitus donné aux Présidents, aux membres du Conseil d'administration et au Commissaire aux comptes ;
- les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- l'affectation du résultat de l'exercice 2023 ;
- le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire ;
- et les pouvoirs en matière de formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des rapports de gestion du Président et du commissaire aux comptes de la Société, approuve les comptes annuels de la Société, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 28 803 106,13 Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'associé unique donne, en conséquence, aux Présidents successifs de la Société, aux membres du Conseil d'administration et au Commissaire aux comptes *quitus* de l'exécution de leur mandat durant l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique constate qu'à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice d'un montant de 28 803 106,13 Euros comme suite :

- Bénéfice de l'exercice.....	28 803 106,13 Euros
- Autres réserves.....	0,00 Euro

- Formant un bénéfice distribuable de	28 803 106,13 Euros

Affectation

- Au titre de dividendes.....	10 000 000,00 Euros
- Autres réserves.....	18 803 106,13 Euros

L'Associé Unique reconnaît les montants suivants des dividendes et des autres revenus mis en distribution au titre des 3 derniers exercices :

En euros

Exercice	Eligibles à l'abattement de 40%	Non éligibles à l'abattement de 40%	Total dividendes versés	Total par action
2020	-	-	-	-
2021	161 997 094,20	-	161 997 094,20	269,90
2022	20 000 000,00	-	20 000 000,00	33,32

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, décide de renouveler le mandat de la société ERNST & YOUNG AUDIT, dont le siège social est situé 1-2 Place des Saisons – Paris la Défense, 92400 Courbevoie, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales y afférentes.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'Associé Unique et par le Président de la Société

Fait à Puteaux, le 20 juin 2024

DocuSigned by:
Gautier De La Rochebrochard
36FD6F5E4B5140D...

L'Associé Unique
CEVA CORPORATE SERVICES SAS,
Représenté par M. Gautier De la Rochebrochard d'Auzay

DocuSigned by:
Alessandro PALLECCHI
38CFFB44B792422...

Le Président
M. Alessandro PALLECCHI



GEFCO France

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



GEFCO France

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société GEFCO France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GEFCO France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 27 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A stylized signature in blue ink, consisting of a large 'C' followed by a vertical line and a horizontal line extending to the right, ending in a small dot.

Camille de Guillebon

GEFCO FRANCE SAS

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2023

GEFCO FRANCE SAS

15 Boulevard Charles de Gaulle - 92700 COLOMBES - Tél. : +33 (0)1 49 05 21 21

SAS au capital de 6 002 130 € - RCS de Nanterre N° 789 791 464

www.cevalogistics.com

BILAN - ACTIF	Montants bruts	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
<i>En milliers d'euros</i>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	17,70	8,42	9,28	6,82
Fonds commercial	119,43	119,43		
Autres immobilisations incorporelles	9,33		9,33	9,33
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	5,66		5,66	5,17
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	13 198,24	12 760,37	437,86	703,73
Constructions	27 800,64	27 713,81	86,83	219,36
Installations techniques, matériel et outillage	108 430,14	103 577,39	4 852,76	5 786,39
Autres immobilisations corporelles	49 985,56	42 153,69	7 831,87	8 667,94
Immobilisations en cours	2 659,33		2 659,33	1 895,73
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	12 429,04		12 429,04	9 629,04
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	9 175,62	2 000,97	7 174,65	7 212,32
Autres immobilisations financières	2 025,37		2 025,37	2 253,23
ACTIF IMMOBILISE	225 856,06	188 334,08	37 521,97	36 389,05
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	365,56		365,56	496,97
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	41 432,12	413,35	41 018,77	4 321,10
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	292 251,26	6 839,78	285 411,48	306 632,71
Autres créances	128 574,59	605,08	127 969,52	162 609,48
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	251,39		251,39	2 862,54
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 620,21		3 620,21	1 903,25
ACTIF CIRCULANT	466 495,14	7 858,21	458 636,93	478 826,05
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	20,19		20,19	22,34
TOTAL ACTIF	692 371,39	196 192,29	496 179,09	515 237,44

BILAN - PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
<i>En milliers d'euros</i>		
Capital social ou individuel (dont versé : 6 002,13)	6 002,13	6 002,13
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 661,73	6 661,73
Réserve légale	600,21	600,21
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	46 605,97	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	28 803,11	66 605,97
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 158,95	1 910,61
CAPITAUX PROPRES	89 832,10	81 780,66
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	6 906,00	7 521,36
Provisions pour charges	24 513,17	33 985,70
PROVISIONS	31 419,16	41 507,06
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0,06
Emprunts et dettes financières divers	1 766,54	1 634,68
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	268 776,78	283 528,73
Dettes fiscales et sociales	57 171,99	65 968,01
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	309,18	308,34
Autres dettes	46 875,89	40 428,83
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6,96	39,23
DETTES	374 907,33	391 907,88
Ecart de conversion passif	20,50	41,84
TOTAL PASSIF	496 179,09	515 237,44

COMPTE DE RESULTAT	France	Exportations et liv. intracomm.	31/12/2023	31/12/2022
<i>En milliers d'euros</i>				
Ventes de marchandises	5 057,17	62,56	5 119,73	7 190,19
Production vendue de biens	168,19		168,19	355,24
Production vendue de services	901 710,23	641 065,15	1 542 775,39	1 708 498,44
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	906 935,59	641 127,71	1 548 063,30	1 716 043,87
Production immobilisée			12,50	7,63
Subventions d'exploitation			23 107,14	23 920,80
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			238,42	4 396,07
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 571 421,36	1 744 368,36
Achats de marchandises			7 740,48	7 084,63
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 574,05	12 470,14
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			3 199,73	-1 087,88
Autres achats et charges externes			1 314 055,76	1 440 068,86
Impôts, taxes et versements assimilés			7 295,31	9 875,98
Salaires et traitements			93 227,32	95 375,60
Charges sociales			38 484,83	40 554,06
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 639,61	4 794,97
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 158,73	10 616,31
Dotations aux provisions			454,53	725,78
Autres charges			59 808,05	57 950,42
CHARGES D'EXPLOITATION			1 546 638,42	1 678 428,87
RESULTAT D'EXPLOITATION			24 782,93	65 939,49
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			9 158,16	6 726,26
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 938,97	331,96
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			385,81	5 149,58
Différences positives de change			145,60	1 314,65
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			11 628,53	13 522,46
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			468,63	333,77
Intérêts et charges assimilées			132,95	40,89
Différences négatives de change			1 004,50	912,66
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 606,08	1 287,32
RESULTAT FINANCIER			10 022,45	12 235,14
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			34 805,38	78 174,62

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022
<i>En milliers d'euros</i>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8,06	591,52
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30,87	1 490,18
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	11 933,21	15 460,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 972,14	17 541,87
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 944,53	9 720,14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	330,00	230,21
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 018,69	809,36
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 293,22	10 759,72
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 678,92	6 782,15
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	4 609,15	5 138,46
Impôts sur les bénéfices	5 072,05	13 212,34
BENEFICE OU PERTE	28 803,11	66 605,97

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le total est de 496 179,09 milliers d'euros, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 28 803,11 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les pages, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

PREAMBULE

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Suite au contrat d'apport de titres signé le 27 novembre 2023 entre GEFCO SA et CEVA CORPORATE SERVICES SAS, GEFCO FRANCE SAS est désormais filiale à 100% de la société CEVA CORPORATE SERVICES.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, GEFCO FRANCE SAS est membre du groupe d'intégration fiscale, dont CMA CGM SA est la tête de groupe.

Le résultat fiscal bénéficiaire de GEFCO FRANCE SAS est reporté sur le résultat global du groupe au 31 décembre 2023.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux dispositions contenues dans le Plan Comptable Général (Règlement ANC n° 2014-03 mis à jour par le Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les logiciels créés sont immobilisés et amortis suivant leur durée d'utilité.

Un amortissement dérogatoire est constaté pour une valeur égale aux dépenses inscrites à l'actif non encore amorties, garantissant ainsi la neutralité fiscale sur l'exercice.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976, qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale.

Conformément à la réglementation applicable à compter du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation et non plus sur leur durée d'usage. L'écart entre les deux méthodes de calcul fait l'objet d'un amortissement dérogatoire garantissant la neutralité fiscale sur l'exercice. Depuis le 1er janvier 2005, la méthode prospective a été appliquée.

Durées d'utilisation**- Logiciels créés ou acquis**

. Progiciels standards	12 ans linéaire
. Logiciels exploitation	8 ans linéaire
. Communication /dédiés clients	4 ans linéaire

- Agencements et aménagements des terrains

. Voiries et espaces verts	10 ans linéaire
. Autres	20 ans linéaire

- Constructions

. Habitations	40 ans linéaire
. Siège social	33 1/3 ans linéaire
. Constructions lourdes	25 ans linéaire
. Constructions spécifiques	20 ans linéaire
. Constructions légères	10 ans linéaire
. Installations, agencement, aménagements des constructions	10 ans linéaire

- Matériel de manutention

. Transpalettes	4 ans linéaire
. Chariots élévateurs	6 ans 2/3 linéaire
. Socles	9 ans linéaire
. Autres	6 ans 2/3 linéaire

- Installations spécifiques

10 ans linéaire

- Matériel et outillage

10 ans linéaire

- Matériel ferroviaire

. Wagons	18 ans linéaire
. Modifications wagons	10 ans linéaire

- Matériel de transport

. Tracteurs, camions	5 ans Dégressif
. Remoques, semi-remorques	6 ans 2/3 Dégressif

- Matériel automobile léger

4 ans linéaire

- Matériel de bureau

10 ans linéaire

- Matériel informatique

. Gros ordinateurs	4 ans linéaire
. Autres matériels	3 ans linéaire

- Mobilier

10 ans linéaire

- Support manutention

4 ans linéaire

1.2. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût net d'acquisition, diminué des éventuelles dépréciations.

Une dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée le cas échéant pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie actualisées ou les multiples comparables.

Les frais d'acquisition des titres sont amortis sur une durée de cinq ans.

Les autres immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'il existe un risque de perte de valeur.

1.3. Prêts et créances rattachées à des participations

Les prêts figurent au bilan pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe un risque de non-recouvrement de ces prêts.

1.4. Stocks

Les stocks de pièces pour transformation de véhicules et les stocks d'emballages sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré et la dépréciation est calculée au cas par cas.

1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.6. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les actifs de trésorerie sont comptabilisés à leur valeur historique d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, elle ne peut être retenue comme valeur au bilan. Dans le cas contraire, la moins-value latente éventuelle donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

Les VMP sont comptabilisées à leur valeur d'achat et cédées suivant la valeur FIFO (premier entrée-premier sortie).

1.7. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes. Elles sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précis quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle une estimation ne peut pas être établie de manière fiable, font l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

Focus sur les provisions pour grosses réparations : Les charges de révisions programmées des wagons porte-voitures font l'objet de provisions réactualisées chaque année de façon à en étaler la charge sur chacun des exercices de la période comprise entre deux échéances.

1.8. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

1.9. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Une provision pour risque de change est constatée pour les pertes de change latentes.

2.0. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du service de transport est comptabilisé suivant la méthode fondée sur les « inputs », c'est-à-dire en utilisant un pourcentage d'avancement de chaque obligation de performance (qui consiste dans le transport de marchandises, de leur point de départ à leur point d'arrivée) sur la base des coûts encourus à la date d'arrêtés des comptes.

NOTE 2 - NOTES SUR LE BILAN

2.1. Immobilisations

<i>En milliers d'euros</i>	Début d'exercice	Augmentations	Dt transferts	Diminutions
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	148,03	4,09		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	148,03	4,09		
Terrains	13 198,24			
Constructions sur sol propre	101,31			
Constructions sur sol d'autrui	10 727,48			
Constr. install. générales, agencements, aménagements	16 971,86			
Install. techniques, matériel et outillage industriels	108 600,97	245,53	245,53	416,36
Installations générales, agencements, aménag. divers	24 765,29	1 436,99	1 409,96	423,19
Matériel de transport	473,79			9,90
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 731,66	73,81	73,81	44,98
Emballages récupérables et divers	14 982,09			
Immobilisations corporelles en cours	1 895,73	2 536,94		1 773,34
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	200 448,40	4 293,27	1 729,30	2 667,76
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	9 629,04	2 800,00		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	11 450,05	441,54		690,60
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 079,09	3 241,54		690,60
TOTAL IMMOBILISATIONS	221 675,52	7 538,89	1 729,30	3 358,36

<i>En milliers d'euros</i>	Dt cessions	Dt mises au rebut	Dt transferts	Fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Autres postes immobilisations incorporelles				152,12
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				152,12
Terrains				13 198,24
Constructions sur sol propre				101,31
Constructions sur sol d'autrui				10 727,48
Constr. install. générales, agencements, aménagements				16 971,86
Install. techniques, matériel et outillage industriels	123,89	292,47		108 430,14
Installations générales, agencements, aménag. divers		423,19		25 779,08
Matériel de transport	9,90			463,89
Matériel de bureau, informatique, mobilier		44,98		8 760,49
Emballages récupérables et divers				14 982,09
Immobilisations corporelles en cours		44,04	1 729,30	2 659,33
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	133,79	804,68	1 729,30	202 073,91
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				12 429,04
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				11 200,99
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				23 630,03
TOTAL IMMOBILISATIONS	133,79	804,68	1 729,30	225 856,06

Le 27 décembre 2023, la société GEFCO FRANCE a souscrit à l'augmentation de capital de la société GEFCO CONTRACT LOGISTIC OUEST pour un montant de 2 800,00 milliers d'euros par apport en numéraire.

2.2. Amortissements

<i>En milliers d'euros</i>	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement Autres immobilisations incorporelles	7,28	1,14		8,42
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7,28	1,14		8,42
Terrains	12 494,50	265,87		12 760,37
Constructions sur sol propre	101,31			101,31
Constructions sur sol d'autrui	10 607,91	67,15		10 675,06
Constructions installations générales, agencements, aménagements	16 872,07	65,38		16 937,45
Installations techniques, matériel et outillage industriels	102 814,58	1 166,92	404,11	103 577,39
Installations générales, agencements et aménagements divers	17 191,45	1 439,08	149,50	18 481,03
Matériel de transport	453,17	11,22	9,90	454,49
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 299,81	115,38	44,96	8 370,24
Emballages récupérables, divers	14 340,45	507,47		14 847,92
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	183 175,26	3 638,47	608,47	186 205,26
TOTAL AMORTISSEMENTS	183 182,54	3 639,61	608,47	186 213,68

<i>En milliers d'euros</i>	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionn.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionn.	
Frais d'établiss. Autres incorp.							
INCORPORELL.							
Terrains							
Constructions :							
- sol propre							
- sol d'autrui							
- installations							
Install. techniq.		101,76			11,73		90,04
Install. général.							
Mat. de transp.		0,37			473,70		-473,33
Mat. de bureau		17,93			27,09		-9,16
Emball. récup.		19,93			379,14		-359,21
CORPORELLES		140,00			891,66		-751,66
Frais d'acq. titres							
TOTAL		140,00			891,66		-751,66

2.5. Créances et dettes

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	9 175,62	440,76	8 734,86
Autres immobilisations financières	2 025,37		2 025,37
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Clients douteux ou litigieux	2 796,42	2 796,42	
Autres créances clients	289 454,84	289 454,84	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2,17	2,17	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	23 772,16	23 772,16	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	558,21	558,21	
Groupe et associés	80 302,96	80 302,96	
Débiteurs divers	23 939,08	23 939,08	
Charges constatées d'avance	3 620,21	3 620,21	
TOTAL CREANCES	435 647,05	424 886,82	10 760,23
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	394,87		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	416,07		
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>En milliers d'euros</i>	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine					
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers	1 766,54	309,05	1 457,49		
Fournisseurs et comptes rattachés	268 776,78	268 776,78			
Personnel et comptes rattachés	20 407,05	20 407,05			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 556,14	10 556,14			
Etat : impôt sur les bénéfiques					
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	24 382,41	24 382,41			
Etat : obligations cautionnées					
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 826,38	1 826,38			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	309,18	309,18			
Groupe et associés	3 022,09	3 022,09			
Autres dettes	43 853,80	43 853,80			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	6,96	6,96			
TOTAL DETTES	374 907,33	373 449,84	1 457,49		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	426,71				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	294,86				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					

2.6. Composition du capital social

Le capital social est composé de 600 213 actions ordinaires d'une valeur unitaire de 10 euros.

2.7. Tableau de variation des capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Résultat de l'exercice	Autres	31/12/2023
Capital social	6 002,13					6 002,13
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 661,73					6 661,73
Réserve légale	600,21					600,21
Autres réserves	-	46 605,97				46 605,97
Report à nouveau	-					0,00
Résultat de l'exercice (+ bénéfice - perte)	66 605,97	-46 605,97	-20 000,00	28 803,11		28 803,11
Provisions réglementées	1 910,61				-751,66	1 158,95
Capitaux propres	81 780,66	-	-20 000,00	28 803,11	-751,66	89 832,10

2.8. Produits à recevoir et charges à payer

Au 31 décembre 2023, les produits à recevoir et les charges à payer, inclus dans les postes du bilan, sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Produits à recevoir		
Clients - Produits non encore facturés	70 625,83	77 227,64
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	13 830,96	8 555,56
Etat produits à recevoir	558,16	518,73
Divers - Produits à recevoir	-	-
TOTAL	85 014,95	86 301,92

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Charges à payer		
Emprunts et dettes financières divers	45,20	4,00
Fournisseurs - Factures non parvenues	162 568,11	193 312,40
Clients - Avoirs à établir	30 213,99	26 516,30
Dettes fiscales et sociales	27 266,71	31 691,16
TOTAL	220 094,01	251 523,86

2.9. Ecarts de conversion clients / fournisseurs

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Ecart de conversion actif : perte latente		
Clients	7,95	2,74
Fournisseurs	12,25	19,60
TOTAL	20,19	22,34
Ecart de conversion passif : gain latent		
Clients	1,76	2,95
Fournisseurs	18,74	38,90
TOTAL	20,50	41,84

2.10. Charges et produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2023, les charges et les produits constatés d'avance se décomposent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	3 620,21	6,96

Les charges constatées d'avance concernent principalement les loyers et les charges locatives du 1^{er} trimestre 2024 pour 2 579,69 milliers d'euros et des prestations informatiques pour 1 016,45 milliers d'euros.

NOTE 3 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. Chiffre d'affaires et produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit comme suit :

Par secteur d'activité

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Ventes transports "affrètement"	552 178,56	545 517,49
Ventes transports "groupage"	200 880,41	180 625,00
Ventes transports "international" et "national"	105 437,43	164 673,21
Ventes transports "voitures"	509 970,00	644 405,65
Services accessoires aux transports	42 622,10	47 027,27
Produits et activités annexes et ventes de marchandises	136 974,82	133 795,24
TOTAL	1 548 063,30	1 716 043,87

Par marché géographique

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
France	906 935,59	915 774,07
Hors France	641 127,71	800 269,80
TOTAL	1 548 063,30	1 716 043,87

3.2. Produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel de l'exercice est composé des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Produits	Charges	Solde
Amortissements dérogatoires	891,66	-140,00	751,66
Plus et moins-values de cession ⁽¹⁾	30,87	-330,00	-299,12
Provisions autres charges de personnel	54,35	-66,70	-12,35
Coûts de restructuration - personnel ⁽²⁾	9 820,32	-6 449,78	3 370,54
Coûts de restructuration - structures sites ⁽²⁾	-	-	0,00
Produits/charges exceptionnels sur ex. antérieurs	6,45	-69,59	-63,14
Produits/Charges exceptionnels divers	-	-425,15	-425,15
Provisions litiges et charges	1 168,49	-812,00	356,49
TOTAL	11 972,14	-8 293,22	3 678,92
⁽¹⁾ Dont mise au rebut rebranding GEFCO	-	-308,60	
⁽²⁾ PSE PHOENIX et PLIP LE HAVRE	9 820,32	-6 449,78	

3.3. Transferts de charges

Des transferts de charges ont été comptabilisés pour 10 831,64 milliers d'euros au cours de l'exercice et se répartissent ainsi :

- Refacturations litiges d'exploitation : 4 613,52 milliers d'euros,
- Autres refacturations d'exploitation : 1 078,46 milliers d'euros,
- Refacturations de fonctionnement : 4 884,11 milliers d'euros,
- Indemnités journalières et congés formation : 255,54 milliers d'euros.

3.4. Impôts sur les bénéfices

<i>En milliers d'euros</i>	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	34 805,38	5 500,63	29 304,75
Résultat exceptionnel	3 678,92	-428,58	4 107,50
Participation des salariés	-4 609,15		-4 609,15
TOTAL	33 875,15	5 072,05	28 803,11

Au 31 décembre 2023, GEFCO FRANCE SAS a réalisé un bénéfice fiscal.

NOTE 4 - AUTRES INFORMATIONS

4.1. Engagements financiers

Au 31 décembre 2023, les engagements donnés et reçus sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Engagements sur locations	71 811,00	50 295,00
Engagements sur acquisitions d'immobilisations	394,00	531,00
Engagements pour ventes : avals, cautions, garanties données	187,50	225,00
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	72 392,50	51 051,00

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Engagements divers (baux, TP, opérations diverses, transit)	52 204,00	48 064,00
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	52 204,00	48 064,00

4.2. Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Les évaluations fiscales dérogatoires, pratiquées dans l'exercice, sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net de l'exercice	28 803,11	66 605,97
Impôts sur les bénéfices et contribution sociale	-5 072,05	-13 212,34
Résultat avant impôts	33 875,15	79 818,31
Variation des provisions réglementées		
. Provision pour investissement		
. Provision spéciale de réévaluation		
. Amortissements dérogatoires	751,66	909,81
Résultat avant impôts hors évaluations fiscales dérogatoires	33 123,49	78 908,50

4.3. Dette future d'impôts

GEFCO FRANCE SAS ne comptabilise pas d'impôts différés dans les comptes sociaux.

Au 31 décembre 2023, la Société présente un actif d'impôts différés de 4 150,71 milliers d'euros se décomposant comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Allègement Dette Future d'Impôts		
- Provision pour restructuration	5 028,87	9 936,91
- Participation des salariés	4 609,15	5 228,35
- Créances douteuses	3 669,97	3 228,60
- Provision pour dépréciation prêts 1% et provision 0,40%	2 225,19	2 140,22
- C3S	703,21	1 528,62
- Autres provisions	995,00	1 467,00
Total	17 231,38	23 529,70
Impôts au taux de 25,0 %	4 307,85	5 882,00
Contributions complémentaires de 3,3%	142,16	194,00
<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Accroissement Dette Future d'Impôts		
- Amortissements Dérogatoires	1 158,95	1 910,61
Total	1 158,95	1 910,61
Impôts au taux de 25,0 %	289,74	478,00
Contributions complémentaires de 3,3%	9,56	16,00
ALLEGEMENT NET	4 150,71	5 582,00

4.4. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de Direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.5. Effectifs moyens

<i>Nombre moyen d'ETP</i>	Effectifs 2023
Cadres	457
Etam	731
Employés	349
Conducteurs	161
Ouvriers	518
TOTAL	2 217

4.6. Société mère consolidante

Les comptes de GEFCO FRANCE SAS sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de CMA CGM SA, boulevard Jacques Saadé, 4 quai d'Arenc, 13235 Marseille Cedex 02.

GEFCO FRANCE SAS bénéficie de l'exemption de l'établissement et de la publication de comptes consolidés conformément à l'article L233-17 du code de commerce. En effet, les comptes de la société GEFCO FRANCE et de l'ensemble de ses filiales sont consolidés dans les comptes de GEFCO SA, dont le siège est en France et qui publie et met à disposition ses comptes certifiés dans les délais prévus par le code de commerce.

Les honoraires des commissaires aux comptes sont mentionnés dans l'annexe consolidée de CMA CGM SA.

4.7. Engagements en matière de compléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite

La société GEFCO FRANCE accorde à ses salariés des indemnités de départ à la retraite et leur garantit, sous certaines conditions, un niveau minimum de retraite.

Au 31 décembre 2023, la valeur actuelle estimée de la partie courue des prestations futures s'élève à 12 041,01 milliers d'euros et n'a pas fait l'objet de provision. Ce montant est couvert à hauteur de 566,49 milliers d'euros par des versements dans des fonds externes.

Les principales hypothèses retenues sont un taux d'actualisation de 3,25 % et un taux d'inflation de 2,00%.

La table de mortalité utilisée : TGHF05.

L'âge de départ à la retraite des salariés est compris entre 64 et 67 ans.

4.8. Filiales et participations

Au 31 décembre 2023, le montant du poste « titres de participations » s'élève à 12 429,04 milliers d'euros et correspond aux participations de la société GEFCO FRANCE dans le capital de ses 6 filiales :

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Nombre de parts	Prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés sur l'exercice
G2F, Gefco Fleet Facilities SAS SIREN 880155734	1,00	1,00	1,00	100	-	17 024,75	606,05	-
Gefco Automotive Services SAS SIREN 813024429	1,00	1,00	1,00	100	-	40 580,51	3 686,11	-
Gefco Forwarding France SARL SIREN 302304373	1 000,49	5 017,04	5 017,04	1 000 490	-	64 263,71	2 516,93	9 158,16
Ceva Finished Vehicle Logistics Liner SAS SIREN 821543147	4 550,00	4 550,00	4 550,00	455 000	-	28 374,67	3 098,87	-
CEVA 2024 SAS SIREN 833672447	10,00	10,00	10,00	1 000	-	9 125,24	132,85	-
Gefco Contract Logistic Ouest SAS SIREN 840716682	1 650,00	2 850,00	2 850,00	165 000	-	8 733,89	-908,90	-
TOTAUX	7 212,49	12 429,04	12 429,04		-	168 102,77	9 131,90	9 158,16

4.9. Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Néant